

## ■ SARTROUVILLE

# La Ville signe un nouveau Contrat local de santé « plus ambitieux »

La Ville de Sartrouville et ses partenaires que sont l'Etat, la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM), l'Agence régionale de santé, la Communauté d'agglomération Saint-Germain-Boucles de Seine (CASGBS) ou encore le centre hospitalier Théophile-Roussel ont cosigné, début décembre, un nouveau Contrat local de santé (CLS), fixant les grandes lignes de la politique de santé de la commune jusqu'en 2022.

Avec 8 objectifs et 26 actions spécifiques, ce 2<sup>e</sup> CLS affiche comme principale ambition de « faciliter l'accès aux soins » et de « renforcer la prévention et la prise en charge des souffrances physiques ».

### Le centre de santé Yves-Culot restera bien sur le Plateau

« La participation au projet terre-eSanté », une pla-



Signature du contrat local de santé 2019-2022 en présence notamment de Corinne Drougard (au centre) de l'ARS et du directeur de Théophile-Roussel, Jacques Lahely.

teforme numérique régionale qui facilite la coordination et la prise en charge d'une situation complexe entre professionnels, ou encore le renforcement de

l'accompagnement des aidants familiaux, sont quelques-unes des actions concrètes à mettre en œuvre durant ces trois prochaines années.

### Favoriser le maintien à domicile des seniors

Ce deuxième Contrat local de santé (le premier courait sur la période 2015-2018) visera

également à améliorer l'accès aux soins du Centre de Santé Municipal (CMS) Yves-Culot. Aujourd'hui implanté promenade Maxime-Gorki, dans le quartier des Indes, ce dernier pourrait être amené à déménager.

Emmanuelle Aubrun, maire adjointe déléguée aux affaires sociales et sanitaires, confirme cependant que le centre Yves-Culot restera bien sur le Plateau.

« L'idée c'est de moderniser le centre Yves-Culot dans le cadre de la rénovation urbaine ». Si ce projet est « bien dans les tuyaux, tout n'est pas encore finalisé », précise-t-elle à ce sujet.

Ce nouveau contrat local de santé se veut « plus ambitieux » que le précédent « ne serait-ce que de par le nombre de ses signataires », a réaffirmé Corinne Drougard, déléguée départementale ad-

jointe de l'ARS dans les Yvelines.

« On a un beau partenariat avec le centre hospitalier Théophile-Roussel de Montesson sur le projet territorial de santé mentale. L'idée c'est aussi de travailler sur le maintien à domicile afin de permettre aux personnes âgées de rester le plus longtemps possible chez elles », poursuit Emmanuelle Aubrun.

« 3 ans n'ont pas été suffisants pour finaliser tous nos projets. Le premier CLS a permis de se rencontrer, de se connaître et de travailler ensemble. Sur celui-ci, on a une vision beaucoup plus nette pour savoir qui est notre interlocuteur pour tel ou tel problème lorsqu'on rencontre des situations vraiment complexes », ajoute l'élue.

Nicolas Giorgi